

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Séance du 19 septembre 2013

Ordre du jour

1. Affaires pendantes devant la Cour constitutionnelle.
2. Comité de concertation Gouvernement fédéral Gouvernements des Communautés et des Régions
3. Relations avec le Parlement de la Communauté française.
4. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 7 mars 2013 fixant les passerelles donnant accès aux études organisées en Hautes Ecoles.  
Seconde lecture
5. Gestion des marchés publics acquisition d'un logiciel de gestion.  
Octroi d'une subvention aux Hautes Ecoles et Ecoles supérieures des Arts pour l'année budgétaire 2013.  
Lecture unique
6. Octroi d'une subvention à la Haute Ecole Léonard de Vinci pour l'année 2013.  
Projet pilote visant la création et la coordination d'un master en traduction – interprétation en langue des signes de Belgique francophone (LSFB).  
Lecture unique
7. Octroi d'une subvention à l'asbl MNEMA pour l'année 2013.  
Lecture unique
8. Octroi d'une subvention à l'Université de Liège pour la mise en oeuvre du projet « 1, 2, 3, ... Sciences » pour l'année budgétaire 2013.  
Lecture unique
9. Octroi d'une subvention au « Festival des Voix de Femmes » pour l'année 2013.  
Lecture unique
10. Avant-projet d'arrêté relatif aux missions, à la composition, au fonctionnement et aux indemnités allouées aux membres de la section thématique du conseil communautaire de l'aide à la jeunesse relative à l'accueil familial.  
Première lecture

11. Octroi d'une subvention à l'Université de Liège pour l'organisation d'un colloque « Arts et diaspora congolaise en Belgique ».  
Lecture unique
12. Octroi d'une subvention extraordinaire aux musées pour la mesure de gratuité d'accès pour les groupes scolaires premier trimestre 2013.  
Lecture unique
13. Octroi d'une subvention extraordinaire aux musées pour la mesure de gratuité d'accès pour les groupes scolaires deuxième trimestre 2013.  
Lecture unique
14. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 29 mars 2012 relatif aux aides à la promotion.  
Seconde lecture
15. Projet d'arrêté relatif à la procédure de désignation d'un opérateur chargé d'organiser une initiative culturelle d'éducation aux médias portant sur la programmation à prix réduits de films dans les salles de cinéma à destination des élèves des établissements scolaires de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaires et spécialisés, organisés ou subventionnés par la Communauté française et à la réalisation d'outils pédagogiques destinés à accompagner ces films.  
Seconde lecture
16. Avant-projet d'arrêté portant application de l'article 4, § 2, du décret du 12 juillet 2012 organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire.  
Première lecture
17. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 27 mai 2009 relatif aux attestations, rapports, certificats et brevets délivrés au cours des études secondaires de plein exercice.  
Seconde lecture
18. Octroi d'une subvention à l'ordre des Barreaux francophones et germanophones pour l'année budgétaire 2013.  
Lecture unique
19. Octroi d'une subvention pour l'organisation, dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres psychomédicosociaux, des formations en cours de carrière du niveau réseau pour l'année scolaire 2013–2014.  
Lecture unique

20. Octroi d'une subvention pour l'organisation, dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres psychomédicosociaux, des formations en cours de carrière du niveau « pouvoir organisateur » pour l'année scolaire 2013–2014.  
Lecture unique
21. Octroi d'une subvention à la FELSI, au CECP, à la FOCEF et aux pouvoirs organisateurs qui ne sont pas affiliés à un organe de représentation ou de coordination, pour assurer, au travers d'activités pédagogiques d'animation ou par l'engagement de temporaires, le remplacement des membres du personnel de l'enseignement fondamental ordinaire en formation en cours de carrière pour l'année scolaire 2013–2014.  
Lecture unique
22. Octroi d'une subvention à la FELSI, au CECPUVCB, au SEGECFOCEF et à certains pouvoirs organisateurs qui ne sont pas affiliés à un organe de représentation ou de coordination, pour assurer l'organisation dans l'enseignement fondamental ordinaire des formations en cours de carrière au niveau micro pour l'année scolaire 2013–2014.  
Lecture unique
23. Octroi d'une subvention à la FELSI, au CECPUVCB, au SEGECFOCEF et à l'ASBL « Libre Ecole Rudolf Steiner » pour assurer l'organisation dans l'enseignement fondamental ordinaire des formations en cours de carrière au niveau méso pour l'année scolaire 2013–2014.  
Lecture unique